ECURIE BERRICHONNE

COMITÉ RÉGIONAL DU SPORT AUTOMOBILE CENTRE

A.S.A. DU BERRY SPORT AUTOMOBILE

> www.rallye-indre.org <

FFSA COUPE DE FRANCE RALLYE

SAMEDI 29 OCTOBRE

RALLYE DE L'INDRE

ET DES APPELLATIONS VALENÇAY

REGLEMENT

PHOTOS >> ROMAIN LEGER - WWW.ROMAINLEGER.COM - CREATION >> VISUALCAR REBER

> PARC FERME À VALENÇAY

> SPECIALE VALENÇAY - SOFEVAL (15 KM)

> PARC D'ASSISTANCE À LEVROUX

> SPECIALE BOUGES le CHATEAU

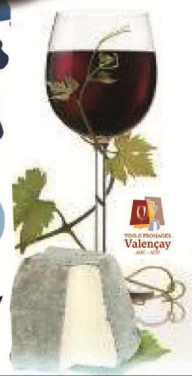

Région Centre — INDRE CONSEIL GENERAL — Ville de Valençay — Communauté de communes Valençay — Ville de Châteauroux — AEB Location et Vente — MASTER TECH — EL Technologies — ucar — FDJ — Sofeval

Règlement particulier

Rallye de l'Indre et des appellations Valençay

Site internet : www.rallye-indre.org

PROGRAMME

Vendredi 05 septembre 2011
Parution du règlement

Lundi 17 octobre 2011
Clôture des engagements.

Samedi 22 octobre 2011
Mise à disposition du carnet d'itinéraire et ouverture des reconnaissances.
Publication de la liste des engagés.

Vendredi 28 octobre 2011

Vérifications administratives de	**18 h 00 à 23 h 00**
Vérifications techniques de	**18 h 10 à 23h 10**

Samedi 29 octobre 2011

Publication de la liste des équipages admis à prendre le départ :	**09 h 30**
Départ du 1er concurrent :	**10 h 30**
Arrivée de la 2ème étape, 1er concurrent :	**20 h 10**
Publication des résultats du Rallye :	**30' maximum après l'arrivée du dernier concurrent**
Remise des prix :	**suivant classement arrivée**
Podium Arrivée champ de foire	

PROGRAMME DES REUNIONS
DU COLLEGE DES COMMISSAIRES SPORTIFS

Vendredi 28 octobre 2011	19 h 00	Salle Pierre Delaroche	VALENCAY
Samedi 23 octobre 2010	09 h 00	Salle Pierre Delaroche	VALENCAY
	13 h 00	Salle Pierre Delaroche	VALENCAY
	22 h15	Salle Pierre Delaroche	VALENCAY

LISTE DES ADRESSES

SECRETARIAT	Jean BLAYON 18 avenue du Général Ruby 36000 CHATEAUROUX **02 54 07 24 90 ou 06 81 33 39 71** jean.blayon@orange.fr rallye-indre@netcourrier.com
DISTRIBUTION DU CARNET D'ITINERAIRE	**Office du Tourisme** 2 avenue de la Résistance 36600 VALENCAY 02 54 00 04 42 02 54 00 27 377 tourisme-valencay@wanadoo.fr Lundi au dimanche : 9h30-12h30/14h00–17h30
AFFICHAGE DE LA LISTE DES ENGAGES	**Office du Tourisme** 2, avenue de la Résistance 36600 VALENCAY
ACCUEIL DES OFFICIELS	Salle des fêtes 37, place du champ de foire 36600 VALENCAY
VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES	Musée de l'auto 12, avenue de la Résistance 36600 VALENCAY
VERIFICATIONS TECHNIQUES	Usine Sofeval Route de Châteauroux 36600 VALENCAY
P.C. COURSE **SALLE DE PRESSE** **SALLE DU COLLEGE DES COMMISSAIRES SPORTIFS**	*Salle Pierre Delaroche* *Mairie* *4, rue Talleyrand* *36600 Valençay*
AFFICHAGE OFFICIEL	Salle des fêtes 37, place du champ de foire 36600 VALENCAY
PARC FERME	Champ de foire 36600 Valençay
PARC D'ASSISTANCE	Place de la République 36110 Levroux
VERIFICATIONS FINALES	Usine Sofeval Route de Châteauroux 36600 VALENCAY
REMISE DES PRIX	Sur podium Champ de foire 36600 Valençay

COUPE DE FRANCE DES RALLYES
RALLYE NATIONAL DE L'INDRE ET DES APPELLATIONS VALENCAY 2011

28 et 29 octobre 2011

ARTICLE 1 ORGANISATION

Définition:

L'ASA du Berry en qualité d'organisateurs administratifs, et Ecurie Berrichonne, en qualité d'organisateurs techniques avec le concours des ASA du Comité régional du sport automobile du Centre organisent les

28 et 29 octobre 2011

Le RALLYE NATIONAL DE L'INDRE ET DES APPELLATIONS VALENCAY

Le présent règlement a été enregistré par la F.F.S.A., sous le permis d'organisation N°**218** en date du **26 juillet 2011**

Comité d'honneur :

M. François BONNEAU	Président du Conseil Régional du Centre
M. François DUMON	Vice Président du Conseil Régional Chargé de la jeunesse, des sports et du tourisme.
M. Louis PINTON	Sénateur et Président du Conseil Général de l'Indre
M. Yves FOUQUET	Vice Président du Conseil Général de l'Indre Délégué à la jeunesse et aux sports
M. Nicolas DESCHAUX	Président de la Fédération Française du Sport Automobile
M. Marc ROY	Président du Comité Régional du Sport Automobile Centre
M. Claude DOUCET	Président de la Communauté de communes de Valençay et Maire de Valençay, Conseiller Général
M. Didier PINAULT	Maire de Langé
M. Jean Charles GUILLER	Maire de Vicq sur Nahon
M. Joël RETY	Maire de Veuil
M. Alain FRIED	Maire de Levroux
M. Hugues FOUCAULT	Maire de Bretagne
M. Michel BRIENT	Maire de Bouges le Château

Comité d'organisation:

Président	Marc DUPONCHEL
Vice-président	Jean BLAYON
	Franck MICHAUD
Secrétaire	Catherine GIRAUD
Trésorier	Jean BLAYON
Protocole et Officiels	Joël GUERIN
Coordination terrain	Jean Luc ROGER
Road Book et implantation	Michel GIRON
Matériel	Francis COLIN
Relations avec les concurrents	Jean BLAYON
Animation	Laurent BLANCHEFORT
Partenaires	Michel POITELON

Permanence du Rallye: Jusqu'au Jeudi 27 octobre 2011

18 avenue du Général Ruby - 36000 CHATEAUROUX

SECRETARIAT CONCURRENTS

Jean BLAYON 18 avenue du Général Ruby 36000 CHATEAUROUX

02 54 07 24 90 ou 06 81 33 39 71 jean.blayon@orange.fr

A partir Vendredi 28 octobre 2011

P.C. du Rallye Salle Pierre Delaroche 36600 VALENCAY

Pilotes 06 81 33 39 71 Officiels 02 54 08 68 20

1.1 Officiels

COLLEGE DES COMMISSAIRES SPORTIFS

Président	Gilles GUILLIER
Membres	Dominique RIOUX
	Sophie GARDIA

DIRECTION DE COURSE

Directeur de Course Général	Michel LAROULANDIE
Directeur de Course adjoint - classements	Guy BOUCHER
Adjoints à la Direction de Course	Alain BONNAUD Serge FAUVEL
Directeurs des Epreuves Spéciales	Alain AUBERT Adjoint Jean Louis MINEUR Jacques COURTIN Adjoint Michel FRALIN
Intermédiaire	Claude MARANDEAU
Voiture tricolore	Claudette MARANDEAU/Gilbert SENNEGOND
Voiture balai	Jérôme GARDIA/Brigitte LAROULANDIE

RESPONSABLE COORDINATION	Jean Luc ROGER Joël GUERIN

COMMISSAIRES TECHNIQUES

Responsable :	Patrick DESBAIT
Membres :	Jean Paul BOUCHARD Sylvain MENORET Philippe COURTIN

MEDECIN CHEF	Docteur ; recherche en cours

COMMISSAIRES SPORTIFS CHARGES DES RELATIONS AVEC LES CONCURRENTS :

Gilles ROUX Annie MARROT RIOUX Pierre MOINDROT

CHRONOMETREURS :	Chronométreurs du Comité Régional du Sport Automobile Centre et des Comités Régionaux voisins

CHARGE DES RELATIONS AVEC LA PRESSE : Véronique POITELON

CLASSEMENTS : Guy BOUCHER

LIAISON RADIO : ADRASEC 36
CIBISTES

1.2. Eligibilité :

Le Rallye de l'Indre et des appellations Valençay 2011 compte pour:
La Coupe de France des Rallyes 2012 Coef. 3
Les Championnats du Comité Régional du Sport Automobile Centre 2011.

1.3. Vérifications : conforme au règlement standard FFSA.

Les équipages qualifiés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications qui auront lieu le vendredi 28 octobre 2011**.**

- Vérifications Administratives :
18h à 22h : Musée de l'auto 12, avenue de la Résistance 36600 VALENCAY
-Vérifications Techniques :
18h10 à 22h10 : usine Sofeval route de Châteauroux 36600 VALENCAY

Au cas où ils n'auraient pas reçu cette convocation avant le jeudi 21 octobre 2011, il leur appartiendra de téléphoner au secrétariat « concurrent » du Rallye pour la connaître.

☎ **02 54 07 24 90 ou** 📱 **06 81 33 39 71**

Contrôle final : les vérifications finales seront effectuées à l'usine Sofeval route de Châteauroux. Le taux horaire de la main d'œuvre est de 45 €.

ARTICLE 2 ASSURANCES : Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3 CONCURRENTS ET PILOTES :

3.1.Demande d'engagement – Inscriptions

Toute personne, qui désire participer au Rallye de l'Indre doit adresser à :
ECURIE BERRICHONNE BP61 36002 CHATEAUROUX CEDEX
La demande d'engagement jointe, dûment complétée ainsi qu'un chèque du montant des droits d'engagement **avant le 17 octobre 2011** minuit (cachet de la poste faisant foi)

3.1.1. Concurrents Admis : Conforme au règlement standard FFSA.

3.1.5. Road Book :

Le road book sera retiré gratuitement à l'office du tourisme (2, avenue de la Résistance 36600 VALENCAY) ou pourra être expédié contre paiement d'avance de 15€. Un exemplaire supplémentaire sera disponible contre paiement de 25€.

3.1.11. Droits d'engagement

Les droits d'engagement sont fixés :

Avec la publicité facultative des organisateurs :…… …… …….…… 340 €
Avant le 04 octobre 2011…… …….. .295 €
Equipage avec 2 membres Ecurie Berrichonne avant 04 octobre 2011… 250 €
Equipage avec 1 membre Ecurie Berrichonne avant 04octobre 2011……275 €
Sans la publicité facultative des organisateurs : .....680 €
A l'ordre de l'ECURIE BERRICHONNE

Le nombre des engagées est fixé à 120 voitures maximum

3.1.12. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée :

- du montant des droits d'engagement.
- de la photocopie de la licence des deux membres d'équipage.
- de la photocopie du permis de conduire des 2 membres d'équipage ou photocopie de la carte d'identité pour les copilotes ayant une licence Nationale Junior Auto.
- de la photocopie du certificat d'immatriculation du véhicule.

IMPORTANT : La demande d'engagement ne sera acceptée que si celle-ci n'est accompagnée du montant des droits d'engagements.

Les droits d'engagement seront entièrement remboursés aux concurrents :

- dont l'engagement aura été refusé et au cas où le rallye n'aura pas lieu.

L'organisateur remboursera avec une retenue variable, les droits d'engagements aux concurrents, qui pour des raisons de force majeure, n'auraient pu se présenter au départ du rallye, sous réserve qu'une demande parvienne à l'organisateur par courrier, fax ou mail pouvant être justifiée.

La retenue sera de :

- De 20 % pour les forfaits reçus entre 7 et 2 jours avant l'épreuve
- De 40 % pour les forfaits reçus moins de 2 jours avant l'épreuve
- 100% pour les forfaits non déclarés

3.2. Equipages : Conforme au règlement standard FFSA.

3.3. Ordre de départ : Conforme au règlement standard FFSA.

L'ordre des départs se fera dans l'ordre des numéros pour la 1ère section
Pour la 2ème section, il se fera dans l'ordre du scratch de la 1ère spéciale ou de la 1ère section hors pénalité (cette décision fera l'objet d'un additif du collège après sa 1ère réunion)

ARTICLE 4 VOITURES ET EQUIPEMENTS :

4.1. Voitures Autorisées :

Conforme au règlement standard FFSA

4.2 Pneumatiques : Réglementation de l'utilisation des pneumatiques :

Conforme au règlement standard FFSA.

4.3 Assistance : conforme au règlement standard FFSA.

Les organisateurs fourniront à tous les équipages une plaque « assistance » (indispensable pour avoir accès au Parc d'Assistance).

Il ne sera délivré qu'une seule plaque d'assistance par véhicule engagé. Un véhicule d'assistance pourra faire l'assistance à plusieurs voitures.

Les plateaux seront interdits dans les parcs d'assistance. Le parking plateaux est situé à l'Usine Sofeval Route de Châteauroux 36600 VALENCAY

Dans chaque parc d'assistance il est demandé aux concurrents :
- de tenir à proximité immédiate de l'emplacement de chaque voiture de course un extincteur pour foyers A, B et C d'une capacité minimale de 5 kg, ayant fait l'objet d'un contrôle depuis moins de 2 ans
- de disposer sous chaque voiture de course une bâche étanche (3m x 5m minimum) et résistante aux hydrocarbures d'une surface au moins égale à celle de la voiture.
- de prendre en charge l'enlèvement de leurs déchets au plus tard lorsqu'ils quittent le parc d'assistance.

4.3.2.1. Parc d'assistance :

Pendant toute la durée du rallye, les réparations et ravitaillements sont interdits hormis :
Samedi 29 octobre 2011 : dans le parc d'assistance situé Centre ville Place de la Résistance de LEVROUX

4.3.2.3. Limitation de changements de pièces : conforme : au règlement standard FFSA

4.3.3. Définition de l'assistance interdite : Conforme au règlement standard FFSA

* L'utilisation ou la réception par l'équipage de tous matériaux manufacturés (solides ou liquides), pièces détachées, outils ou matériel autres que ceux transportés dans la voiture concurrente.
* Le stationnement d'un véhicule d'assistance et le positionnement ou l'installation de tous matériaux, pièces détachées, outils ou matériel sur l'itinéraire excepté dans un parc ou zone d'assistance.
* Une voiture concurrente quittant l'itinéraire du rallye.

En dehors du parc d'assistance, à l'exclusion des zones soumises au régime de parc fermé, toute réparation pourra être effectuée par les moyens du bord et exclusivement par l'équipage, sans intervention ni apport extérieur.

ARTICLE 5 PUBLICITE : conforme au règlement standard FFSA.

Les concurrents participant au Rallye National de l'Indre et des appellations Valençay devront apposer sur leur voiture, les publicités obligatoires (panneaux de portières : 70 cm par 50 cm) : FFSA, Région Centre, Ville de Valençay, Département de l'Indre, Soféval , Agire, AEB, Ucar, EL Technologie,

Les publicités de pare brise sont rachetables et seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6 SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1. Description :

Le Rallye de l'Indre et des appellations Valençay 2011 comporte un parcours de 291,92 km.
Il se déroulera en 1 étape et 4 sections.
Il comporte 8 épreuves spéciales d'une longueur totale de 90,88 km.

Les épreuves spéciales sont:

E.S. 1 – 3 – 5 – 7 Bouges le Château	7,82 km
E.S.2 – 4 – 6 – 8 Valençay - Sofeval	14,900 km

L'itinéraire fait l'objet de l'annexe itinéraire et horaire du présent règlement.

6.2. Reconnaissances : Conforme au règlement standard FFSA.

Les reconnaissances seront limitées à 3 passages par E.S.

Les reconnaissances se dérouleront en deux séances.

A : le samedi 22 octobre de 9 h 30 à 21 h. et le dimanche 23 octobre 2011 de 9 h 30 à 21 h.
OU
B : le vendredi 28 octobre 2011 de 9 h 30 à 16 h. et de 19 h 00 à 21 h

Les équipages et concurrents auront l'obligation de respecter au cours des reconnaissances le code de la route (notamment la vitesse et le bruit).
Afin de faire respecter ces règles, l'organisateur mettra en place des contrôles renforcés (pointage, respect des jours et horaires, présence gendarmerie avec radar notamment dans les villages, ...).

6.3. Carnet de contrôle : Conforme au règlement standard FFSA.

6.4. Circulation : Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE :

7.1. Départ : Conforme au règlement standard FFSA.

Les véhicules partiront du Podium, champ de foire de Valençay le samedi 29 octobre 2011 à 10 h 30 suivant l'ordre des autorisés à prendre le départ.

7.2. Dispositions générales relatives aux contrôles : conforme au règlement standard FFSA.

Les signes distinctifs des commissaires sont:

- Chefs de postes :	blouson « Chef de poste »
- Commissaires de routes :	combinaison
- Chargé des relations avec les concurrents :	blouson « Relations concurrents »

7.3. Contrôles de passage (C.P.) – Contrôles horaires (C.H.) – Mise hors course
Conforme au règlement standard FFSA.

7.4. Contrôle de regroupement : Conforme au règlement standard FFSA.

7.5. Epreuves spéciales : Conforme au règlement standard FFSA.
Les temps seront pris au 1/10 de seconde.

7.5.17.1 Abandon :

Tout équipage est tenu d'informer au plus vite la Direction de Course de son abandon au numéro de téléphone communiqué lors des vérifications. La non-observation de cette règle entraînera pour l'équipage une pénalité financière à la discrétion des commissaires sportifs.

7.6. Parc Fermé et de regroupement : Conforme au règlement standard FFSA.

Les Parcs fermés et de regroupement sont situés à Valençay place du champ de foire

ARTICLE 8 PENALITES – RECLAMATIONS – APPELS : Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 9 CLASSEMENTS :

Conforme au règlement standard FFSA et au règlement de la Coupe de France des rallyes.

ARTICLE 10 PRIX – COUPES :

CLASSEMENT		**1er**	**2ème**	**3ème**	**4ème**
Scratch		350,00 €	200,00 €	100,00 €	
Groupe	plus de 10 partants	250,00 €	150,00 €	100,00 €	
Classe	moins de 3 partant	150,00 €			
	de 3 à 4 partants	295,00 €			
	De 5 à 6 partants	295,00 €	150,00 €		
	de 7 à 12 partants	295,00 €	150,00 €	75,00 €	
	plus de 12 partants	295,00 €	150,00 €	75,00 €	50,00 €
Féminin	3 partants ou plus	100,00 €			

Total des prix distribuable 18580 €

Des coupes récompenseront:
- les 3 premiers équipages du classement général
- le premier équipage de chaque groupe
- le premier équipage de chaque classe
- le premier équipage féminin
- 4 commissaires de route

La remise des prix se déroulera le samedi 29 octobre 2011 à l'arrivée du rallye sur le Podium.

INFORMATION de L'ORGANISATEUR

Dépannage dans une épreuve chronométrée

L'organisateur décline toute responsabilité pour le dépannage et le rapatriement des voitures accidentées, celui-ci restant à la charge du concurrent.

FFSA COUPE DE FRANCE RALLYE	RALLYE DE L'INDRE ET DES APPELLATIONS VALENCAY	KILOMETRAGE		HORAIRES		
	ITINERAIRE	PARTIEL	TOTAL	TEMPS IMPARTI	1ère VOITURE	100ème VOITURE
SAMEDI 29 OCTOBRE 2011 - 1ère SECTION						
CH 0A	SORTIE PARC FERME - VALENCAY Place du Champ de Foire		0,000		10 h 30	12 h 10
CH 0B	ENTREE PARC ASSISTANCE – 3-Rue du square Gambetta LEVROUX	21,800	21,800	0 h 25	10 h 55	
A	*PARC ASSISTANCE - LEVROUX* *Square Gambetta et place de la République*			0 h 20		
CH 0C	SORTIE PARC ASSISTANCE	0,460	22,260		11 h 15	12 h 55
CH 1	BRETAGNE "Cigognolle"	8,750	31,010	0 h 12	11 h 27	13 h 07
	NEUTRALISATION			0 h 03		
ES 1	DEPART ES BOUGES LE CHÂTEAU	0,170	31,180		11 h 30	13 h 10
AES 1	BOUGES "La Renaudière"	7,820				
STOP	BOUGES "La Petite Roche"	0,980				
CH 2	LANGE "Roifou"	13,600	53,580	0 h 25	11 h 55	13 h 35
	NEUTRALISATION			0 h 03		
ES 2	DEPART ES VALENCAY - SOFEVAL	0,100	53,680		11 h 58	13 h 38
AES 2	VALENCAY "Le Censis"	14,900				
STOP	VALENCAY "devant la déchetterie"	0,600				
CH 2A	ENTREE PARC DE REGROUPEMENT VALENCAY Place du Champ de Foire	3,800	72,980	0 h 22	12 h 20	14 h 00

FFSA COUPE DE FRANCE RALLYE	RALLYE DE L'INDRE ET DES APPELLATIONS VALENCAY	KILOMETRAGE		HORAIRES		
	ITINERAIRE	PARTIEL	TOTAL	TEMPS IMPARTI	1ère VOITURE	90ème VOITURE
SAMEDI 29 OCTOBRE 2011 - 2ème SECTION						
CH 2B	SORTIE PARC DE REGROUPEMENT - VALENCAY Place du Champ de Foire		72,980		14 h 00	15 h 30
CH 2C	ENTREE PARC ASSISTANCE – 3-Rue du square Gambetta LEVROUX	21,800	94,780	0 h 25	14 h 25	
A	*PARC ASSISTANCE - LEVROUX* *Square Gambetta et place de la République*			0 h 20		
CH 2D	SORTIE PARC ASSISTANCE	0,460	95,240		14 h 45	16 h 15
CH 3	BRETAGNE "Cigognolle"	8,750	103,990	0 h 12	14 h 57	16 h 27
	NEUTRALISATION			0 h 03		
ES 3	DEPART ES BOUGES LE CHÂTEAU	0,170	104,160		15 h 00	16 h 30
AES 3	BOUGES "La Renaudière"	7,820				
STOP	BOUGES "La Petite Roche"	0,980				
CH 4	LANGE "Roifou"	13,600	126,560	0 h 25	15 h 25	16 h 55
	NEUTRALISATION			0 h 03		
ES 4	DEPART ES VALENCAY - SOFEVAL	0,100	126,660		15 h 28	16 h 58
AES 4	VALENCAY "Le Censis"	14,900				
STOP	VALENCAY "devant la déchetterie"	0,600				
CH 4A	ENTREE PARC DE REGROUPEMENT VALENCAY Place du Champ de Foire	3,800	145,960	0 h 22	15 h 50	17 h 20

FFSA COUPE DE FRANCE RALLYE	RALLYE DE L'INDRE ET DES APPELLATIONS VALENCAY	KILOMETRAGE		HORAIRES		
	ITINERAIRE	PARTIEL	TOTAL	TEMPS IMPARTI	1ère VOITURE	90ème VOITURE
SAMEDI 29 OCTOBRE 2011 - 3ème SECTION						
CH 4B	SORTIE PARC DE REGROUPEMENT - VALENCAY Place du Champ de Foire		145,960		16 h 10	17 h 40
CH 4C	ENTREE PARC ASSISTANCE – 3-Rue du square Gambetta LEVROUX	21,800	167,760	0 h 25	16 h 35	
A	*PARC ASSISTANCE - LEVROUX* *Square Gambetta et place de la République*			0 h 20		
CH 4D	SORTIE PARC ASSISTANCE	0,460	168,220		16 h 55	18 h 25
CH 5	BRETAGNE "Cigognolle"	8,750	176,970	0 h 12	17 h 07	18 h 37
	NEUTRALISATION			0 h 03		
ES 5	DEPART ES BOUGES LE CHÂTEAU	0,170	177,140		17 h 10	18 h 40
AES 5	BOUGES "La Renaudière"	7,820				
STOP	BOUGES "La Petite Roche"	0,980				
CH 6	LANGE "Roifou"	13,600	199,540	0 h 25	17 h 35	19 h 05
	NEUTRALISATION			0 h 03		
ES 6	DEPART ES VALENCAY - SOFEVAL	0,100	199,640		17 h 38	19 h 08
AES 6	VALENCAY "Le Censis"	14,900				
STOP	VALENCAY "devant la déchetterie"	0,600				
CH 6A	ENTREE PARC DE REGROUPEMENT VALENCAY Place du Champ de Foire	3,800	218,940	0 h 22	18 h 00	19 h 30

FFSA COUPE DE FRANCE RALLYE	RALLYE DE L'INDRE ET DES APPELLATIONS VALENCAY	KILOMETRAGE		HORAIRES		
	ITINERAIRE	PARTIEL	TOTAL	TEMPS IMPARTI	1ère VOITURE	80ème VOITURE
SAMEDI 29 OCTOBRE 2011 - 4ème SECTION						
CH 6B	SORTIE PARC DE REGROUPEMENT - VALENCAY Place du Champ de Foire		218,940		18 h 20	19 h 40
CH 6C	ENTREE PARC ASSISTANCE – 3-Rue du square Gambetta LEVROUX	21,800	240,740	0 h 25	18 h 45	
A	*PARC ASSISTANCE - LEVROUX* *Square Gambetta et place de la République*			0 h 20		
CH 6D	SORTIE PARC ASSISTANCE	0,460	241,200		19 h 05	20 h 25
CH 7	BRETAGNE "Cigognolle"	8,750	249,950	0 h 12	19 h 17	20 h 37
	NEUTRALISATION			0 h 03		
ES 7	DEPART ES BOUGES LE CHÂTEAU	0,170	250,120		19 h 20	20 h 40
AES 7	BOUGES "La Renaudière"	7,820				
STOP	BOUGES "La Petite Roche"	0,980				
CH 8	LANGE "Roifou"	13,600	272,520	0 h 25	19 h 45	21 h 05
	NEUTRALISATION			0 h 03		
ES 8	DEPART ES VALENCAY - SOFEVAL	0,100	272,620		19 h 48	21 h 08
AES 8	VALENCAY "Le Censis"	14,900				
STOP	VALENCAY "devant la déchetterie"	0,600				
CH 8A	ENTREE PARC FERME VALENCAY Place du Champ de Foire	3,800	291,920	0 h 22	20 h 10	21 h 30

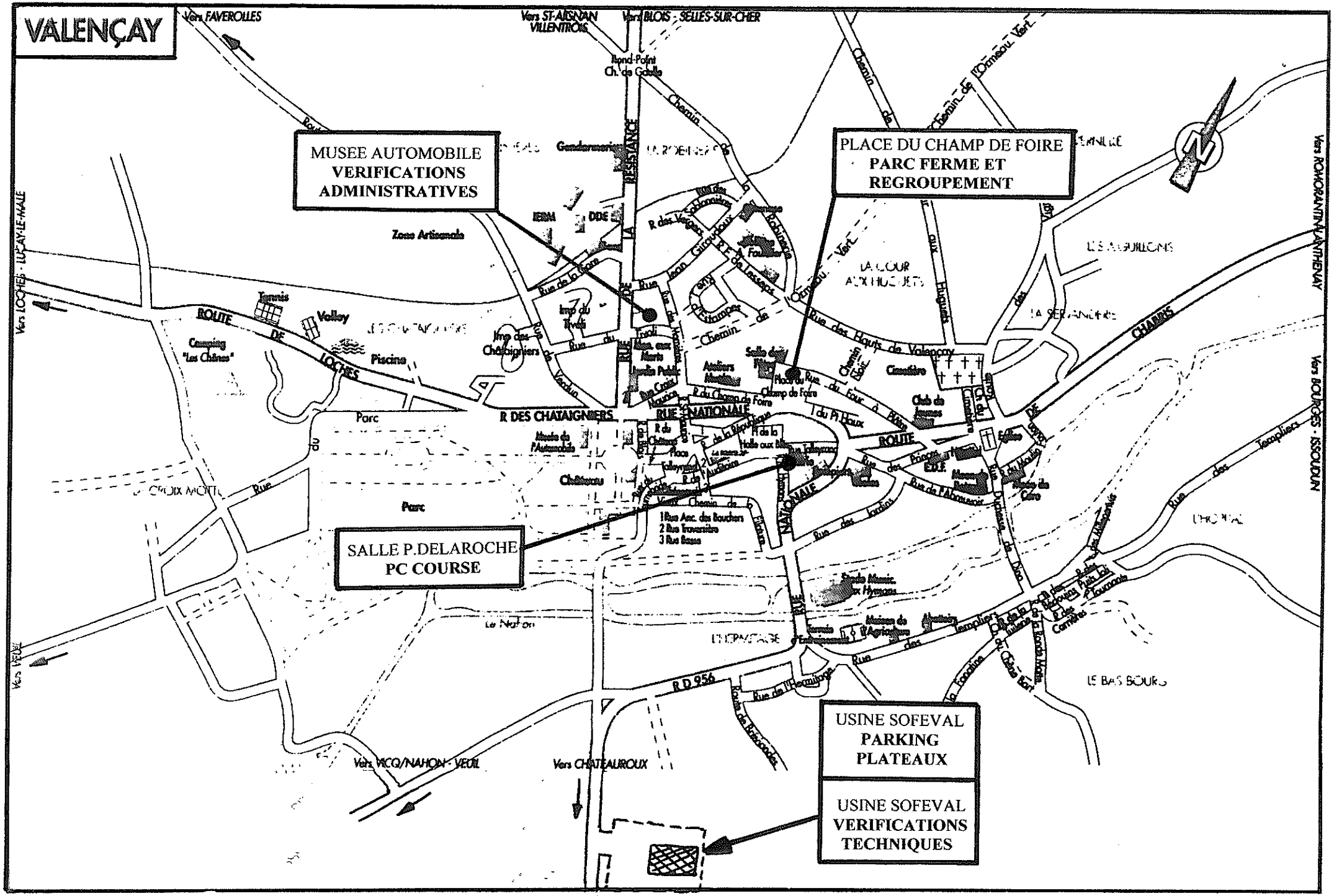
VALENÇAY
MUSEE AUTOMOBILE
VERIFICATIONS
ADMINISTRATIVES
PLACE DU CHAMP DE FOIRE
PARC FERME ET
REGROUPEMENT
SALLE P.DELAROCHE
PC COURSE
USINE SOFEVAL
PARKING
PLATEAUX
USINE SOFEVAL
VERIFICATIONS
TECHNIQUES
Vers FAVEROLLES
Vers ST-AIGNAN VILLENTROIS
Vers BLOIS - SELLES-SUR-CHER
Vers LOCHES - LUÇAY-LE-MALE
Vers ROMORANTIN-LANTHENAY
Vers BOURGES - ISSOUDUN
Vers VICQ/NAHON - VEUIL
Vers CHATEAUROUX
ROUTE DE LOCHES
R DES CHATAIGNIERS
RUE NATIONALE
ROUTE DE CHABRIS
R.D.956
Rond-Point Ch. de Gaulle
Zone Artisanale
Tennis
Volley
Camping "Les Chênes"
Piscine
Parc
Musée de l'Automobile
Château
Gendarmerie
Cimetière
Club des Jeunes
Eglise
Halle aux Blés
Salle des Fêtes
Ateliers Municipaux
Jardin Public
Maisons de l'Agriculture
Stade Municipal
Le Nahon
L'HERMITAGE
LA COUR AUX HUCHETS
LES AIGUILLONS
LA SERVANDIERE
L'HOPITAL
LE BAS BOURG